

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
POINTE-A-PITRE
RUE SONGEONS - QUARTIER
LAFOND - BP 177
97164 POINTE-A-PITRE CEDEX

L'Officier du Ministère Public

à

Maître DEHAN SCHINAZI
174 Rue de Courcelles
75017 PARIS

Références à rappeler :

Référence :
Rédacteur :

Maître,

J'ai l'honneur de vous informer que je renonce à l'exercice des poursuites engagées à l'encontre de votre client

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois 011056 DEPASSEMENT DE VEHICULE SUR LA MOITIE GAUCHE DE LA CHAUSSEE GENANT
• LA CIRCULATION EN SENS INVERSE ART.R.414-7 AL.1 C.ROUTE. ART.R.414-7 AL.2,AL.3 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à : _____ en date du _____ par procès verbal
n° _____ dressé par _____ , avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) : _____

Veuillez agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à POINTE-A-PITRE CEDEX,
le 30/05/2022

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC

